



Melon

N°06
10/06/2020



Animateur filière

Jean-Michel LHOPE
ACPEL
acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Melon Edition Nord Nouvelle-
Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »



Édition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : les à-coups de températures ne sont pas favorables à cette plante. Jusqu'à présent, les plantations précoces présentaient des cycles courts avec des charges en fruits assez élevées (quid des conditions froides actuelles ?). Dans ce contexte, on peut s'inquiéter de faiblesses de certains enracinements.
- **Pucerons** : comme indiqué depuis plusieurs semaines, les pucerons sont très présents cette année. Actuellement, on note de nombreux foyers avec des dégâts (fréquence et intensité élevées). Un risque de transmission de viroses peut être noté.
- **Bactériose** : avec le refroidissement actuel (températures minimales assez fraîches) et des amplitudes souvent faibles (suivant les journées et les secteurs), le risque est présent. L'évolution des températures dans les prochains jours sera déterminante dans l'appréciation de l'importance du risque.
- **Cladosporiose** : les conditions plus humides et les températures peu élevées sont favorables à ce champignon (remarque identique à la bactériose). Le risque est présent.
- **Mildiou** : pas de signalement actuellement. Mais, suite à une période avec de l'humidité (pluies, humectation du feuillage), et l'élévation des températures, le risque sera présent pour les productions précoces.
- **Faiblesses racinaires** : on note régulièrement « de faibles enracinements ». De plus, il n'est pas rare de rencontrer de la verticilliose, des « gros-pieds », des jaunissements.
- **Fusariose** : pas d'évolution des symptômes sur la parcelle présentant les premiers foyers notés mi-mai.
- **Sclérotinia** : pas de symptôme significatif signalé. Si une période fraîche et humide persiste, des dégâts pourraient apparaître.

Note Abeilles

- **Protégeons-les !** Les cultures sous chenilles sont en fleurs (les abeilles et les autres pollinisateurs sont les alliés d'une bonne nouaison).

Dernière liste Biocontrôle (2020-299) [ICI](#)

Situation générale

• Rappel des créneaux culturaux et situation

Créneaux de culture	Chenille précoce	Chenille saison	Bâche	Plein-champ de saison	Plein-Champ d'arrière-saison
Dates de plantation	20-mars 10-avril	10-avril 30-avril	20-avril 15-mai	10-mai 05-juin	05-juin 25-juin
Semaines	13 à 15	16 à 18	17 à 20	20 à 23	24 à 26 (et au-delà)

Modulable suivant les secteurs de production et les parcelles

Suivant les secteurs, les exploitations, les conditions météorologiques, les plantations en plein-champ vont de poursuivre durant 2 à 3 semaines.

• Conditions météorologiques et conséquences

(Cas des données du secteur de Royan - 17 et d'Agressais - 86) :



Les conditions météorologiques ont été favorables au démarrage des cultures (cycles courts des plantations précoces). Les charges en fruits sont généralement élevées. Cependant, les plantes présentent des systèmes racinaires peu puissants, ce qui laisse craindre des problèmes de tenue de plantes à l'approche de la maturité des fruits. On constate une alternance de périodes chaudes et de périodes froides (encore visible récemment sur les courbes de températures de ces 10 derniers jours) qui perturbe beaucoup cette plante.

La pluie est à la fois attendue (parcelles à faibles réserves hydriques, limitées au niveau irrigation) et redoutée (en raison du risque sanitaire).

En résumé, les points marquants (à moduler suivant les types de sols, les secteurs...) :

- des cycles courts, de la précocité attendue (mais quid du refroidissement actuel ?),
- des nouaisons élevées, généralement de bonnes accroches sous chenilles,
- des découvertures des chenilles plus ou moins avancées / semaines de plantation (suivant les secteurs et les options choisies par les producteurs),
- des hétérogénéités de développement dans les parcelles,
- des interrogations fortes sur la tenue des plantes (faiblesses racinaires).



Bonne charge en fruit (stades groupés) sur une plante peu vigoureuse (Crédit Photo : ACPEL)

Observation ravageurs

• Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)

Depuis plusieurs semaines, nous signalons une forte pression de ce ravageur. Actuellement, des foyers de pucerons sont observés (à la fois en fréquence et en intensité) sur l'ensemble des secteurs de production. Ces attaques sont particulièrement observables sur les variétés ne disposant pas de la résistance intermédiaire à la colonisation par le puceron *Aphis gossypii*.



Crispation des plantes et formation de fumagine en lien avec un foyer de pucerons

(Crédit Photo : B. VOELTZEL – CDA17 et ACPEL)

Dans le bassin de production, nous sommes peu habitués à observer ce type de pression (plus fréquente dans les autres bassins). Les conséquences sont multiples :

- Prélèvement de la sève qui entraîne l'affaiblissement général de la plante : pertes de rameaux, avortement des fleurs...
- Développement de la fumagine.
- Transmission de viroses.

Vous trouverez par le lien ci-après une présentation complète sur la transmission de viroses en production de melon sur le site de l'Aprèl [ICI](#).

Les auxiliaires sont là (larves de coccinelles en particulier), mais leur présence est plus ou moins importante suivant les parcelles et les conduites.

Évaluation du risque : de nombreux foyers sont observés en production précoce, mais aussi dans des pleins-champs. La pression est assez inhabituelle dans le bassin, une surveillance à la parcelle est indispensable.

Reconnaitre la présence des auxiliaires (Crédit photos : B. VOELTZEL – CDA 17)

Actuellement, avec des populations de pucerons élevées, il n'est pas rare d'observer des signes de parasitismes (momies) et la présence de prédateurs (larves de coccinelles, syrphes...). Ainsi, la régulation naturelle des populations de ravageurs grâce à l'intervention d'auxiliaires indigènes est à prendre en compte. Les populations de ravageurs et d'auxiliaires ont une évolution parallèle dans le temps. L'auxiliaire (ou plusieurs auxiliaires en synergie) se développe après le ravageur, et de façon progressive, jusqu'à ce que la population de ravageurs diminue. Ce n'est pas toujours suffisant, mais il est important de reconnaître leur présence, car il s'agit d'alliés. Vous trouverez ci-après quelques photos qui vous permettront une reconnaissance plus aisée des principaux « auxiliaires locaux » (soit, l'auxiliaire lui-même ou la trace de son activité (exemple de momies de pucerons)).



Momies de pucerons



Larve d'Aphidoletes



Ponte de coccinelle



Larve de coccinelle



Larve de syrphe



Adulte de syrphe

Mesures alternatives et prophylaxie pucerons :

- Choix de variétés avec une résistance intermédiaire à la colonisation par le puceron *Aphis gossypii*. Pour cela, se référer aux **fiches variétales** éditées dans les bassins [ICI](#).
- Favoriser la présence précoce des auxiliaires naturellement présents, fiche Ecophytopic [ICI](#).

Observation maladies

• Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*)

Les conditions actuelles (surtout si comme annoncées, elles perdurent encore 2 à 3 jours) sont favorables à l'expression de cette maladie.

Rappel des conditions de développement de la bactériose :

Cette bactérie est présente dans notre environnement et a besoin de conditions spécifiques pour « exprimer des symptômes » sur la culture de melon (qui correspond plus ou moins à son seuil végétatif).

- Températures minimales en dessous de 12/13°C pendant 3 à 4 jours consécutifs (ou sans remontée significative),
- Faible amplitude dans la journée, les maximales restent relativement faibles,
- La pluie, de l'humidité résiduelle, un ciel couvert sont des facteurs aggravants (mais moins déterminants que les températures fraîches).

Évaluation du risque : risque élevé. A nuancer en fonction des secteurs et exposition des parcelles.

Mesures alternatives et de prophylaxie :

- Privilégier les parcelles à exposition chaude,
- Dans une parcelle, éviter les situations plus fraîches (fonds de vallée...),
- Toutes les variétés peuvent être atteintes. Mais, il convient de choisir des variétés moins sensibles.

Des variétés « moins sensibles » à la bactériose sont observées (expérimentations en cours au niveau national dans le cadre du programme **MELVARESI**). Quand les données sont disponibles, elles sont répertoriées sur les **fiches variétales** éditées dans les bassins (pour le Centre-Ouest [ICI](#)).

• Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)

L'annonce de pluies et le maintien d'un temps frais sont favorables à ce champignon. Les cultures en cours de nouaison / grossissement des fruits sont les plus concernées (taches cicatricielles sur les fruits).

Évaluation du risque : les conditions plus humides couplées à des températures fraîches conduisent à un risque pour les cultures.

Mesures alternatives et de prophylaxie :

- Identiques à la bactériose (§ ci-dessus).

• Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Pas de signalement de symptômes.

Actuellement, les conditions plus froides ralentissent les cycles de ce champignon. Cependant, même si l'interprétation du modèle de prévision du risque MILMel® (DGAL/Ctifl) doit être faite avec prudence, les données calculées montrent une montée rapide de la courbe de risque pour les premières plantations (S14, S15 et S16). Le risque sera présent suite à une présence d'humidité (pluie, humectation du feuillage) et une élévation des températures.

Évaluation du risque : en fonction de l'humidité de ces prochains jours (variable suivant les secteurs, les parcelles), un risque sera présent dès l'élévation des températures.

Conditions favorables à son développement (extrait site Ephytia, INRAE) :

« Comme de nombreux mildious, il apprécie particulièrement les fortes hygrométries survenant en périodes de brouillards, de rosées, de pluies et d'irrigations par aspersion. La présence d'eau libre sur les feuilles est indispensable à l'infection qui a lieu par exemple en 2 heures si la température est située entre 20 et 25°C. Elle peut se produire pour des températures comprises entre 8 et 27°C, l'optimum se situant entre 18 et 23°C. Ce chromiste supporte bien les températures élevées, plusieurs jours à 37°C n'entament pas sa viabilité, les températures nocturnes plus fraîches lui permettant de survivre. Ces conditions seraient les plus favorables au développement du mildiou.

Son cycle est relativement court puisque les premiers conidiophores apparaissent 3 à 4 jours après l'infection. Ajoutons que le mildiou est une maladie polycyclique.

Notons que les meilleures conditions pour observer aisément les fructifications de mildiou se rencontrent assez tôt le matin, à une période où l'hygrométrie ambiante est élevée et où les sporanges n'ont pas encore été disséminés ».

Mesures alternatives et de prophylaxie mildiou :

- Orientation des parcelles vis-à-vis du maintien d'humidité (fond de vallée).
- Éviter des végétations « tendres » en lien avec des fertilisations azotées excessives.
- Des variétés « moins sensibles » au mildiou sont observées (expérimentations en cours au niveau national dans le cadre du programme **MELVARESI**). Quand les données sont disponibles, elles sont répertoriées sur les **fiches variétales** éditées dans les bassins (pour le Centre-Ouest [ICI](#)).

• Faiblesses racinaires

En lien avec les conditions humides, de sols mal structurés en sortie d'hiver et par la suite de conditions favorables au développement de la végétation, on note souvent de « petits enracinements ». On observe un déséquilibre entre la plante et les racines (observation à moduler en fonction des types de sols). Ainsi, on note parfois :

- Plusieurs cas de verticilliose (dans les parcelles à risque).
- Fréquemment des phénomènes de « gros pieds » liés à l'expression de phytotoxicité herbicide.
- Des jaunissements et des affaissements de centre de planches caractéristiques.

Évaluation du risque : phénomènes liés aux conditions de l'année et des à-coups climatiques importants. L'expression (le risque) est à moduler en fonction du type de sol, de la charge en fruits (et de la capacité de la plante à assurer le cycle complet).



1- Phénomène de gros pieds (expression de phytotoxicité herbicide) (crédit Photo : ACPEL)

2- Expression de verticilliose (crédit Photo : I. DEVANT - CDA37)

• Fusariose (*Fusarium oxysporum f. sp. melonis*)

Les premiers symptômes observés mi-mai dans une parcelle de Charente-Maritime ont peu évolué. Actuellement, on ne note pas de nouveau signalement.

Évaluation du risque : le risque est plus ou moins présent en fonction de la parcelle (du nombre de cultures de melon), du choix variétal et de la conduite réalisée.

Mesures alternatives et de prophylaxie Fusariose :

- Éviter de contaminer de nouvelles parcelles par le passage des outils venant d'une parcelle contaminée (sens de circulation).
- Éviter les fumures azotées excessives qui favorisent l'expression rapide de la maladie.
- Choix de variétés *Fom 1-2*, dès qu'un doute est présent.
- Des variétés avec différents niveaux de sensibilité ou de résistance à la fusariose sont observées (expérimentations en cours au niveau national dans le cadre du programme **MELVARESI**). Quand les données sont disponibles, elles sont répertoriées sur les **fiches variétales** éditées dans les bassins (pour le Centre-Ouest [ICI](#)).

• Sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Actuellement, on ne note pas de signalement de symptômes de sclérotinia au champ. Si l'épisode pluvieux annoncée perdurerait quelques jours, avec de la fraîcheur, le risque d'apparition de symptômes pour les productions précoces (les seules véritablement concernées) pourrait se présenter.

Évaluation du risque : dans le cas où l'épisode pluvieux perdurerait pour un secteur, un risque d'apparition de dégâts dans le créneau précoce peut s'envisager.



Des produits de biocontrôle existent :

- En amont de la culture de melon, dans la rotation des cultures, utilisation de *Coniothyrium minitans*. La liste des spécialités est disponible sur la liste de biocontrôle à jour [ICI](#).

Mesures alternatives et de prophylaxie Sclérotinia :

- Favoriser une bonne ventilation sous les chenilles et éviter une saturation d'humidité.

Autres problématiques

• Dégâts de corbeaux

Dans le cadre de suivis techniques sur l'Île d'Oléron (17), des dégâts par les corbeaux sur des fruits à l'approche de la récolte ont été signalés. Particulièrement, une parcelle de melon précoce a été touchée à 90 %.

Cette problématique, plus présente certaines années, n'a pas encore été signalée sur d'autres secteurs : une surveillance des premières perforations et la mise en œuvre de moyens d'effarouchage peut être nécessaire (fonction des secteurs et risques déjà rencontrés).



Dégâts de corbeaux constatés
(Crédit Photo : B. VOELTZEL – CDA17)

Notes nationales et informations

• Abeilles, des alliées indispensables en production de melon



Les fleurs sont actuellement présentes en production de melon.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, ou en cours de floraison comme actuellement, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les cultures. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le [site Ecophytopic, ICI](#). Lien vers la plaquette « Plaquette pratique et protection insectes pollinisateurs », [ICI](#).

Les observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine, sont réalisées par l'ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Haut-Poitou et autres producteurs spécialisés), des CDA17 et 37.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".